

## **Compte rendu du conseil municipal**

Séance du 4 janvier 2008 à 20 heures 30

**Présents** : Bernard Vougnon, Claude Grance, Jérôme Gayet, Pascale Dard, Colette Henriet, Alain Roset, Philippe Tisserand, Daniel Moine, Jean-Luc Guillaume, Philippe Doussot.

**Absent excusé** :

**\* Secrétaire de séance** : Alain Roset.

### **Informations**

#### **\* Subventions**

Réception d'une subvention du département pour travaux sur les extérieurs de l'école pour un montant de 1 596 € ainsi qu'une subvention pour aménager l'espace ballon pour 4 098 €.

Notification d'une subvention de l'agence de l'eau pour travaux de renforcement du réseau rue de la bascule pour un montant de 28 800 €.

#### **\* Réclamation facture eau**

Une réclamation relative à la facturation d'eau d'un usager est parvenue en mairie. Suite à une fuite sur le réseau intérieur de l'usager, le compteur à comptabilisé une consommation de 288 m<sup>3</sup>. L'usager a payé la facture mais demande qu'une réduction lui soit accordée.

Après débat, compte tenu que la consommation de cet usager s'établit habituellement à 35 - 40 m<sup>3</sup>, que l'assainissement n'a pas été sollicité, le conseil décide d'accorder une réduction exceptionnelle de 200 € sur la part assainissement de la facture.

#### **\* Projet nouvelle station d'épuration**

Le 14 janvier à 14 h, le projet de la nouvelle station d'épuration sera présenté aux décideurs (Conseil Général, Agence de l'eau, DDAF).

### **Délibérations**

#### **\* Aménagement des rives de la Lanterne**

Le conseil, conformément à la proposition de la commission d'appel d'offres, propose de retenir le cabinet SIMBIO pour une prestation d'étude sur l'aménagement des rives de la Lanterne pour un montant de 15 850 € et autorise le Maire à signer le marché.

Vote pour à l'unanimité.

- **Demandes de subventions pour le dossier diagnostic Rives de la Lanterne**

Le Conseil Municipal décide de solliciter les concours suivants :

- l'Agence de l'eau pour 50 %

- le Conseil Général, au titre de la préservation des espaces naturels sensibles à hauteur de 20 %

- la CAGB, pour 50% du montant restant à la charge de la commune soit 15% du montant initial, au titre des fonds réservés aux études pré opérationnelles de projets structurants.

- un courrier de sollicitation sera adressé à RFF.

Il est également demandé de pouvoir lancer l'étude avant les décisions d'attribution des subventions.

Vote pour à l'unanimité.

- \* **Assistance à maîtrise d'ouvrage**

Afin d'établir un état des lieux sur la parcelle face à la mairie (parking) pour une éventuelle intégration dans le projet général de la Lanterne, les services techniques de la CAGB proposent d'apporter leur concours dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un diagnostic préalable à aménagement de l'espace public.

Les besoins ont été identifiés à hauteur de 6 demi-journées pour un montant de 1 620 €.

Vote pour à l'unanimité.

- \* **Renouvellement du parc informatique**

Déposer une demande de subvention en préfecture afin de renouveler le poste du secrétariat.

Vote pour à l'unanimité.

- \* **Réclamation facture eau**

Vote pour à l'unanimité sur la réduction exceptionnelle de 200 € .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.